

Fête de sainte Geneviève, patronne principale de Paris (v. 421 - peu après 500).

D'une riche famille de l'aristocratie gallo-romaine (elle ne devint bergère qu'à partir de l'iconographie du XV^e s.), Geneviève fut une vierge consacrée à Dieu et qui attira par ses prières de nombreux bienfaits aux Parisiens ; on sait qu'elle détourna les Huns d'Attila en 451. Considérée comme thaumaturge, sa réputation était très grande et elle connut le roi Chilpéric I^{er}, père de Clovis. Sa dévotion à saint Denis (cf. 9 octobre) et à saint Martin (elle fut à Tours la première des illustres pèlerins qui vinrent prier sur sa tombe) furent grandes. On l'inhuma dans le cimetière du mont Lucotilius (act. Montagne Sainte-Geneviève), puis elle fut déposée dans la basilique des Saints-Apôtres bâtie par Clovis et où il fut inhumé avec sainte Clotilde et d'autres Mérovingiens (il s'agissait des saints Pierre et Paul). Par la suite, une abbaye bénédictine s'établit en ce lieu ; les écoles qui en dépendirent furent rivales de celles de Notre-Dame, et Sainte-Geneviève fut en quelque sorte le berceau de l'université de Paris (avant 1200). La châsse de la sainte, véritable palladium de la cité, était promenée en procession lors des graves dangers qui menaçaient la capitale et on sait qu'elle opéra des guérisons. Abbaye royale et apostolique (dépendant directement du pape), Sainte-Geneviève devint au XVIII^e siècle la tête d'une congrégation de chanoines suivant la règle de saint Augustin ou Génovéfains. Ayant été malade à Metz, Louis XV revint à Paris en promettant une nouvelle église qui fut construite par Soufflot au lieu culminant de la « montagne », à l'extrémité du jardin de l'abbaye. La châsse fut transférée dans sa crypte lorsqu'on posa la première pierre de l'église supérieure (6 septembre 1764). La Révolution laïcisa l'édifice qui fut destiné aux « grands hommes » : ainsi fut créé le Panthéon (4 avril 1791). La châsse fut transférée dans Saint-Etienne-du-Mont (XIII^e s., reconstruit au XVI^e), église jouxtant la vieille église Sainte-Geneviève et servant de paroisse. Puis la châsse fut fondue à la Monnaie et les restes de la sainte brûlés en place de Grève (act. de l'Hôtel-de-Ville) sur un monceau d'ornements ecclésiastiques (3 décembre 1792). Lors du rétablissement du culte, on plaça dans Saint-Etienne-du-Mont l'ancien sarcophage resté dans l'ancienne Sainte-Geneviève (SI décembre 1803) et cette dernière église fut détruite en 1806/7, la rue Clovis passant à travers du lieu. Quand l'archevêque de Paris put obtenir la réouverture du Panthéon au culte (ordonnance du 12 décembre 1821), on rechercha des reliques de la sainte et on les mit dans une nouvelle chasse (la plus importante relique vint de Sainte-Geneviève-des-Bois près Draveil, Essonne). Le Roi venait faire ses dévotions en la nouvelle église Sainte-Geneviève lors de la neuvaine (3-12 janvier). Ainsi le 8 janvier 1830, Charles X s'y rendit pour la dernière fois, accompagné du Dauphin et d'importants seigneurs de la cour : à 11 heures, il fut accueilli à la porte par l'archevêque de Quélen, il fit sa prière devant la châsse, fut conduit processionnellement sous un dais au milieu du chœur où il entendit une messe dite par un missionnaire de France, sa congrégation desservant l'église. Puis on chanta l'*Exaudi* et une bénédiction du saint sacrement eut lieu. S.M. fut reconduite de la même façon à sa voiture et acclamée par la foule. L'archevêque avait évoqué les bienfaits financiers du Roi qui répondit qu'il espérait pouvoir les continuer ; le Roi déclara qu'il venait chaque année demander par l'intercession de la patronne des Parisiens, les « grâces et les bénédictions qu'il n'appartient qu'à Dieu de leur accorder ». La cérémonie ne dura pas une heure.

Sainte-Geneviève fut à nouveau laïcisée le 26 août 1830, les reliques envoyées à Notre-Dame, les missionnaires chassés. Le 6 décembre 1851 vit la réouverture de l'église au culte ; elle fut desservie par six chapelains et un doyen devant prier pour la France et les grands hommes inhumés là (décret du 22 mars 1852). Les reliques y furent rapportées (3 janvier 1853). En 1871, le général Trochu rédigea une proclamation invoquant sainte Geneviève, mais les ministres de son gouvernement de la défense nationale s'opposèrent à la publication. A nouveau laïcisée le 26 mai 1885, l'église eut ses chapelains expulsés et les reliques renvoyées à Notre-Dame. Chaque année, lors de la neuvaine, ces reliques sont apportées à Saint-Etienne-du-Mont où, dans la chapelle Sainte-Geneviève, l'antique sarcophage figure sous un ciborium. En septembre 1914 y eut lieu un triduum en l'honneur de la sainte qui a été depuis nommée patronne des gendarmes et des hôtes de l'air.